

La Voix de l'Arquenon

N° 191

Octobre Novembre Décembre 2024

Bonne Année 2025





Commémoration du 11 novembre



Repas du CCAS



Bourse aux jouets par l'OGE



Le Gospel



La troupe de théâtre La P'tite Vadrouille

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	5
La vie communale	9
La vie associative	21
La vie scolaire	32
Dinan Agglomération	36

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Site internet : www.crehen.fr

Facebook : [commune de créhen](#)

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30 - 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



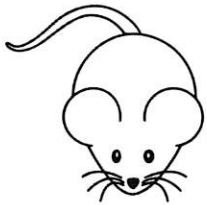
Le mot du Maire

Au terme de cette année 2024, nous faisons un peu le bilan des travaux effectués et des actions menées. Ce bulletin vous racontera plus en détails leur avancée. Il vous relatera les temps forts et la multitude d'événements de notre commune.

Actuellement, que l'on soit particulier, entreprise, collectivité..., nous naviguons un peu à vue. Il me semble que la priorité du moment est de se tourner vers des choses plus profondes et sincères : les échanges et les rapprochements vers les autres et efforçons-nous de les transmettre aux générations futures.

Il ne sert à rien de se plaindre, cela ne change pas le cours des choses. Par contre nous devons être dans la positivité et la partager.

Aujourd'hui, j'ai choisi de vous donner lecture d'un conte de Noël :



Une observatrice éclairée.

(de Diane Friedli)

« Je suis Cannelle, une petite souris qui, chaque année, observait avec curiosité et fascination les humains préparer Noël dans ce vieux grenier confortable.

Cette année-là, quelque chose de différent flottait dans l'air. Les humains semblaient pressés, mais une chaleur particulière emplissait leurs échanges. Les sourires étaient plus nombreux, les paroles plus douces, comme si un doux vent de changement soufflait dans la maison.

La veille de Noël, la famille s'est rassemblée autour d'une table, illuminée par des chandelles vacillantes.

Ce sapin est magnifique cette année, maman, dit une voix douce.

Oui, tu as raison. Ton père et toi avez fait du bon

travail, répondit une femme plus âgée.

Pendant ce temps, le père, avec son fils à ses côtés, décorait le sapin. Te souviens-tu quand nous le faisons ensemble quand tu étais petit ? demanda-t-il, un sourire tendre aux lèvres.

Le fils acquiesça avec un large sourire. C'étaient des moments spéciaux, papa.

Je les observais attentivement, captivée par leurs échanges. Les rires, les histoires du passé et les promesses pour l'avenir remplissaient la pièce. Il y avait quelque chose d'étrangement beau dans ces moments simples, comme si une lumière particulière brillait dans les cœurs.

Soudain, la porte s'ouvrit et une femme plus âgée entra, portant des cadeaux. Je suis désolée d'être en retard. J'ai apporté quelque chose pour chacun, dit-elle doucement.

Grand-mère, tu es toujours la bienvenue, peu importe l'heure, répondit la femme plus âgée avec tendresse.

Les cadeaux furent distribués avec soin, mais ce n'était pas leur valeur matérielle qui importait le plus. C'était l'intention, l'amour et l'attention portée à chacun qui étaient palpables dans la pièce.

Cependant, quelque chose clochait. Un regard fuyant, une hésitation dans les gestes de la grand-mère laissaient transparaître une injustice cachée. Elle semblait accorder moins d'attention à certains, distribuant ses cadeaux de manière inégale, comme si certains membres de la famille comptaient moins à ses yeux.

Cette injustice me troubla profondément. Pourquoi certains méritaient-ils moins d'affection ou d'attention que d'autres ? N'était-ce pas contraire à l'esprit même de Noël, celui de la générosité et du partage sans condition ?

J'ai réalisé que cette injustice était révélatrice. Elle éclairait non seulement les failles de la grand-mère mais aussi les miennes. Étais-je moi-même coupable de ne pas partager également mon attention entre tous ceux que j'observais ?

Cette réflexion m'a chamboulée. Noël était censé être un moment de générosité, d'amour et d'égalité. Et pourtant, je percevais l'injustice même au sein de cette célébration.

De retour dans mon petit coin du grenier, une transformation s'était opérée en moi. J'avais appris quelque chose de précieux ce soir-là. Noël, ce n'était pas seulement un échange de cadeaux, mais un échange de quelque chose de profond, quelque chose qui transcende les différences et nous unit tous.

Alors que je réfléchissais à cette injustice ressentie dans les actions de la grand-mère, j'imaginai comment je pourrais agir différemment. Je pourrais offrir des moments d'attention égale à tous ceux que j'observais, être témoin des petites joies de chacun, et répandre un peu de compassion là où elle semblait manquer.

Peut-être pourrais-je faire entendre ma voix de souris, même de manière subtile, pour encourager une distribution plus équitable d'affection et d'attention, pour témoigner de la beauté des petits gestes généreux, pour montrer que chacun mérite d'être vu et aimé.

Dans le silence de mon coin du grenier, je me promis d'être une souris qui témoignerait non seulement des injustices, mais qui chercherait également à changer les choses, à sa manière, même en étant petite et observatrice. »

Décembre est un mois de féerie et de partage. A Créhen, comme ailleurs, il nous invite à ralentir et à renouer avec ceux qui nous sont chers et à apprécier les petites choses simples. Cette période est précieuse pour se recentrer sur des valeurs essentielles : la générosité et le partage. Prendre du temps pour soi ou pour les siens, offrira une sérénité nécessaire et des retrouvailles chaleureuses, je vous le souhaite sincèrement.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.



Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les Employés Communaux vous souhaitent une très bonne année 2025.

Ils vous invitent aux vœux qui auront lieu le

Samedi 4 Janvier 2025 à 18h à la salle polyvalente

Une belle occasion de nous rencontrer et de partager ensemble le verre de l'amitié.



Les échos du conseil municipal

du 26 septembre 2024

Les délibérations sont synthétisées
dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER, Delphine MARTIN, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Philippe DOS (procuration à Marie-Christine COTIN)

Secrétaire de séance : Malo LETONTURIER

Lotissement Domaine des Vallées 3

1) Missions complémentaires Bureau d'Etudes Origami

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que le bureau d'étude ORIGAMI, co-traitant de la société PLCE (bureau d'étude de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'élaboration du futur lotissement Domaine des Vallées 3), a présenté un avenant à la mission d'études pour 4 réunions effectuées hors mission et la reprise des plans du permis d'aménager.

Elle explique que pour ne pas retarder la pose du permis d'aménager, dans le cadre du pouvoir qui lui été conféré lors de la séance du 26 mai 2020, elle a signé l'avenant n°1 pour la somme de 2 900 € HT, au profit de la société ORIGAMI, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre du lotissement Domaine des Vallées 3.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

1) Avant-projet définitif et dépôt du permis d'aménager

Madame le Maire présente aux élus les plans d'aménagements et le règlement du lotissement Domaine des Vallées 3 qui ont été travaillés par la commission urbanisme et le bureau d'études.

Elle rappelle que le projet comprend également la voirie définitive de la Rue du Vaugourieux, finalisant ainsi les travaux des deux premiers lotissements : Domaine des Vallées 1 et Domaine des Vallées 2.

Jean-Luc CADE regrette que le projet final se soit autant éloigné du projet qui avait fait consensus en janvier, à savoir un lotissement ressemblant davantage à un éco-quartier avec entre-autre des stationnements déportés.

Madame Le Maire répond que la commission a été sensible aux critères environnementaux, en réalisant un projet avec des terrains beaucoup plus restreints que les lotissements traditionnels, des arbres préservés, des espaces verts très présents et des noues paysagères pour évacuer les eaux pluviales et éviter le busage. Pour ce qui est du stationnement déporté, la commission a suivi l'avis des promoteurs qui ont précisé que les particuliers sont encore très attachés au stationnement à la parcelle.

Après en avoir délibéré, à la majorité (14 voix pour et 3 abstentions : Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT et Jean-Luc CADE), le Conseil Municipal valide l'avant-

projet définitif du lotissement Domaine des Vallées 3 présenté par le bureau d'études, autorise le Maire à déposer le permis d'aménager correspondant et à publier le marché de travaux pour lancer l'appel d'offres aux entreprises,

Terrains communaux Rue de Montafilan - raccordement réseaux eau potable, assainissement et eaux pluviales

André BOURGET rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de viabilisation des deux terrains communaux constructibles Impasse du Moulin de Talva et Rue de Montafilan, il est nécessaire de réaliser des raccordements aux réseaux d'eau potable, des eaux pluviales et de l'assainissement.

Société retenue : la SAUR pour la somme de 3 322,86 € HT pour le raccordement des deux terrains, 6 823,12 € HT pour le raccordement des deux terrains au réseau assainissement et 4 995,03 € HT pour le raccordement des deux terrains au réseau d'eaux pluviales

Viabilisation électrique du futur entrepôt

Les travaux de terrassement ont commencé et le réseau électrique est réalisé en régie.

Coût des fournitures de matériaux : 1 387,89 € HT

Résidence de la Champagne : branchement réseaux

Société retenue : la SAUR pour la somme de 1486,78 € HT pour le branchement de quatre compteurs d'eau potable et 3038,30 € HT pour le branchement des logements aux réseaux des eaux pluviales et de l'assainissement.

Société retenue : ORANGE (branchement à la fibre) pour la somme de 2430 € HT.

Prolongation de la liaison douce au Guildo

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal la nécessité de prolonger la liaison douce sablée qui a été réalisée au Guildo, jusqu'au parking du Vieux Château.

Elle présente l'estimation faite par la commission qui s'élève à 3000 € pour les travaux qui seront réalisés en régie. Accord du Conseil Municipal.

Cimetière - revente de monuments d'occasion suite à la reprise de concessions

Françoise LAIGO précise au Conseil Municipal que les dix concessions reprises comportent un monument dans un état correct, et certaines comportent un caveau.

Elle propose de fixer un tarif de revente des monuments d'occasion pour les futurs concessionnaires qui en feront la demande.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mettre en vente un monument à 500 € et l'autre à 200 € ainsi que les caveaux en bon état à 1000 € pièce pour 2 places, ou 500 € la place.

Tarifs Accueil de Loisirs pour l'année scolaire 2024-2025

Nouveaux tarifs à compter du 1er octobre 2024 :

	JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	DEMI- JOURNÉE AVEC REPAS	DEMI- JOURNÉE SANS REPAS
Tranche 1 ; QF < 331	6,50 €	5 €	5 €	3,50 €
Tranche 2 ; QF de 331 à 650	8,50 €	6,50 €	6,50 €	4,50 €
Tranche 3 ; QF de 651 à 800	11,50 €	9 €	8,50 €	6 €
Tranche 4 ; QF de 801 à 1100	13,50 €	10,50 €	10 €	7 €
Tranche 5 ; QF de 1101 à 1310	14,50 €	11 €	11 €	7,50 €
Tranche 6 ; QF > 1310	16,50 €	12,50 €	12,50 €	8,50 €
Hors DINAN AGGLOMERATION	26 €	22 €	20 €	14 €

- ✓ Les veillées seront facturées 3€ par enfant quel que soit le quotient familial
- ✓ Les employés communaux de Créhen se verront appliquer le même tarif que les habitants de Créhen quel que soit leur lieu de résidence.



- ✓ Si les familles refusent de donner les documents nécessaires du Quotient Familial, le tarif correspondant au QF > 1310 s'appliquera.
- ✓ Un tarif dégressif applicable à la journée ; -10% pour le 2ème enfant, -20% à partir du 3ème enfant.
- ✓ Une pénalité de 10 € sera appliquée pour les retards après la fermeture de l'ALSH.
- ✓ Les règlements peuvent être effectués par chèques, espèces, chèques CESU, chèques ANCV au Trésor Public.
- ✓ Le tarif de la tranche 4 sera appliqué aux familles d'accueil dont les enfants sont pris en charge par la maison du département.
- ✓ Le coût du repas et de la garderie est inclus dans le tarif sauf dans le tarif « journée sans repas ».
- ✓ Le tarif « journée sans repas » ne sera applicable que pour les enfants qui présentent des soucis de santé qui les obligent à suivre un régime très draconien (sur présentation d'un certificat médical). Les repas et les gouters seront fournis par les familles.

Organigramme des clefs du complexe Louis Hamon : gestion des pass (clefs)

Alain MACÉ rappelle au Conseil Municipal la décision prise lors de la séance du 25 mai 2018 de créer un organigramme de clefs pour le complexe Louis Hamon, de fournir un pass gratuit à chaque association utilisatrice et de demander une caution de 15 € par clef supplémentaire souhaitée, ainsi que de facturer 40 € le pass perdu ou manquant.

Il explique que le coût de fabrication d'un double de pass est d'environ 25 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander une caution au prix coûtant de la fabrication du pass lors de sa prise de possession. La caution sera encaissée par le Trésor Public et ne sera remboursée que lorsque les clefs seront rendues. En cas de perte, la caution ne sera pas remboursée.



Centre de Loisirs

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS et Virginie EVEN

Excusés : Delphine MARTIN (procuration à Marie-Christine COTIN), Sylvie MENIER (procuration à Martine JOUFFE) et Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ)

Absent : Malo LETONTURIER

Secrétaire de séance : Béatrice BURLOT

Procès verbal de la réunion précédente

Monsieur Jean-Luc CADE conteste la formulation de la phrase dans la délibération n°2024-10-04 concernant le lotissement Domaine des Vallées 3, qui précise « *pour ce qui est du stationnement déporté, la commission a suivi l'avis des promoteurs qui ont précisé que les particuliers sont encore très attachés au stationnement à la parcelle* » car il précise que le conseil n'a pas suivi l'avis des promoteurs mais celui des consultants.

Aucune autre observation n'étant faite, le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Madame Le Maire demande l'autorisation d'ajouter au débat de la séance du jour, la prise en charge d'un bâtiment modulaire pour le cabinet médical.

Aucun élu ne s'étant opposé, ce sujet est ajouté à l'ordre du jour.

Dinan Agglomération : rapport d'activités 2023

Depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,

- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire - contrat d'architecte : avenant n°1

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision, prise lors de la séance du 26 janvier 2023 de retenir le cabinet d'architecture « Loïc JUGUET » pour la conception, la réalisation et le suivi des travaux de la future maison de santé.

Elle ajoute que le montant total de la prestation était estimée à 110 984 € pour l'offre de base plus les missions complémentaires. L'offre de base comprenait les études d'esquisses, d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif avec dépôt du permis de construire, le projet, l'assistance à la passation des marchés de travaux, les visas et études d'exécution intégrales, la direction et l'exécution des marchés de travaux et l'assistance aux opérations de réception. Le montant provisoire était estimé à 6,16% du montant des travaux en phase avant-projet sommaire soit 6,16 % X 1 440 000 € = 88 704 € pour la phase MOP (Maîtrise d'œuvre Publique) et 22 280 € HT pour les études complémentaires.

Aujourd'hui, le montant prévisionnel des travaux en phase avant-projet définitif s'élève à 1 715 888€. Comme le prévoit son contrat, Mr JUGUET présente un avenant n°1 à son marché afin d'aligner le montant de sa prestation au montant du marché en phase avant-projet définitif, à savoir 1 715 888 € X 6,16 % = 105 698,70 € pour la phase MOP et 26 935,33 € HT pour les études complémentaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant n° 1 présenté par l'architecte Loïc JUGUET et ses co-traitants pour la somme totale de 21 650,03 € HT.

Construction d'un entrepôt

1) contrat de maîtrise d'œuvre

Claudine LONCLE rappelle au Conseil Municipal sa décision de retenir l'architecte Loïc JUGUET pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire, la démolition de l'ancien entrepôt et la construction du nouvel entrepôt.

Dans un premier temps, le conseil municipal avait considéré le projet dans son ensemble, et l'architecte n'avait prévu qu'un seul contrat de prestation de service. Aujourd'hui, les deux opérations sont bien séparées : d'un côté la construction d'une maison de santé, et de l'autre la construction de l'entrepôt, avec deux marchés différents et des entreprises de travaux qui ne sont pas forcément les mêmes.

Madame LONCLE propose donc au conseil municipal d'accepter de signer un contrat séparé pour la prestation de maîtrise d'œuvre de Mr JUGUET, à savoir 16 057,96 € (260 681,10 € X 6,16%) pour les travaux de maîtrise d'œuvre et 1 564,09 € (260 681,10 € X 0,60%) pour les prestations complémentaires.

Après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour et 3 abstentions (Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, et Jean-Luc CADE qui s'opposent au projet)), le Conseil Municipal accepte l'offre proposée par le cabinet JUGUET de Lamballe et ses co-traitants, pour la somme totale de 16 057,96 € HT pour le contrat de maîtrise d'œuvre, et 1564,09 € pour les prestations complémentaires de la création du nouvel entrepôt.

2) Acquisition d'une pompe de relevage et installation d'une mezzanine

Après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour et 3 abstentions (Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT et Jean-Luc CADE)), le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la société H-TUBE de Rennes pour l'acquisition d'une pompe de relevage pour la somme de 1 101,85 € HT (1 322,22 € TTC),
- Retient l'offre de la société GT Construction pour la fourniture et la pose d'une mezzanine pour la somme de 10 913,60 € HT (13 096,32 € TTC).

Résidence de La Champagne - lot n°3 gros œuvre : avenant n°1

Claudine LONCLE rappelle au Conseil Municipal sa décision de retenir l'offre de l'entreprise GUENERON pour le lot n°3 : gros œuvre pour la construction de la Résidence de la Champagne, pour la somme de 360 000 € HT.

Elle explique que lors de la démolition, les murs mitoyens ont été fragilisés. La société GUENERON a été missionnée par l'architecte pour les réparer en urgence. Par ailleurs, le bureau de contrôle a imposé de réaliser des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial, pour renforcer la structure de base.

Après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour et 3 abstentions (Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT et Jean-Luc CADE)), le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 au marché signé avec l'entreprise GUENERON, pour la somme de 25 675,68 € HT.

Restaurant scolaire : installation d'un séparateur de graisse

Société retenue : QUEGUINER Matériaux de Taden pour la somme de 1 763,64 € HT (2 116,37 € TTC).

Délimitation de l'espace public Rue du Vaugourieux et Rue du Montafilan - choix d'un géomètre

André BOURGET explique que le maître d'œuvre a besoin qu'un géomètre délimite précisément l'espace public communal sur ces deux voies et présente différents devis.

Cabinet retenu : PRIGENT et Associés de Dinard pour la somme totale de 3 930 € dont 1 705 € pour la Rue du Montafilan, et 2 225 € pour la Rue du Vaugourieux.

Installation d'un bâtiment modulaire pour la maison de santé

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande des médecins qui souhaitent une aide financière pour l'installation d'un bâtiment modulaire de type « portakabine ».

Afin de ne pas risquer de conflit d'intérêt, Madame BURLOT quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

Madame Le Maire précise qu'en raison du retard pris dans la construction de la future maison de santé, les médecins vont se trouver en difficulté pour accueillir leur nouveau collègue à partir de janvier 2025. Ils prévoient de transformer à leurs frais la salle d'attente actuelle en bureau pour le nouveau médecin. Le coût des travaux est estimé à 3 165 €. Pour compenser la suppression de la salle d'attente, ils envisagent d'installer un bâtiment modulaire de type « portakabine » sur le parking.

Ce bâtiment provisoire est loué par la société « portakabine » 190,24 € par mois, auxquels il faut ajouter 815 € pour l'installation et 815 € pour le retrait à la fin du bail. L'association MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) demande une prise en charge financière pour l'installation et la location du bâtiment modulaire.

Messieurs BOITTIN et CADE ajoutent que c'est une chance pour la commune de pouvoir accueillir deux nouveaux médecins qui compenseront le départ du Dr BURLOT,

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- 1) Décide de verser une subvention exceptionnelle à l'association MSP, correspondant à l'ensemble des frais de location du bâtiment modulaire.
- 2) Décide qu'un premier versement de 2 000 € aura lieu en décembre 2024 après présentation de la facture d'installation et des premiers loyers,
- 3) Décide que le solde de la subvention sera versé à la fin du bail après présentation de l'ensemble des loyers et des frais annexes.



N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 24 C0015	Le Fougeray	Extension de l'habitation
PC 022 049 24 C0012 M01	7 Rue du 19 Mars 1962	Modifications aspect des façades et d'une ouverture (maison individuelle)
PC 022 049 24 C0016	1 Chemin des Vallées	Abri de jardin et carport
PC 022 049 254 C0017	5 Allée de Moissons	Construction d'un carport et modification d'une clôture, portail et portillon
DP 022 049 24 C0036	12 Rue Guy Homery	Changement de porte d'entrée
DP 022 049 24 C0037	6 Rue de la Cour	Changement des menuiseries
DP 022 049 24 C0042	6 Allée des Mouettes	Abri pour oiseaux
DP 022 049 24 C0044	2 Rue Eric Tabarly	Clôture
DP 022 049 24 C0045	La Motte	Abri foot pour terrain d'entraînement
DP 022 049 24 C0046	2 Allée des Bruyères	Panneaux solaires
DP 022 049 24 C0047	28 Rue de la Croix Jolivet	Carport
DP 022 049 24 C0048	3 Allée des Ajoncs	Clôture
DP 022 049 24 C0049	17 Rue Laënnec	Changement de porte
DP 022 049 24 C0050	4 La Brunais	Clôture et portail
DP 022 049 24 C0051	La Hingandais	Implantation de 4 poteaux fibre optique
DP 022 049 24 C0052	1 La Brunais	Changement et agrandissement d'ouvertures
DP 022 049 24 C0054	2 Rue Laënnec	Carport
DP 022 049 24 C0055	2 Impasse des Camélias	Transformation d'une habitation en 3 logements
DP 022 049 24 C0056	17 Rue Théodore Botrel	Clôture
DP 022 049 24 C0058	30 Rue de la Touche	Panneaux solaires
DP 022 049 24 C0060	2 Malrue	Panneaux solaires
DP 022 049 24 C0061	Belle Noë	Extension de l'habitation et modification des ouvertures
DP 022 049 24 C0062	111 La Chenelaye	Modification des menuiseries du garage et remplacement du bardage bois par de l'enduit maçonné

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures

La vie communale

Etat civil

Naissance



Amaury BARBIER (Rennes),

Le 3 novembre 2024 - 47 Le Chêne Morin

Mariage

Thierry GUILLAUMARD et Nicole HOUZÉ,

Le 30 novembre 2024 - 9 La Croix Gourieux

Pacs

Geoffrey PERRÉE et Hélène GUIBERT,

Le 20 décembre 2024 - 3 Rue de la Fontaine

Communication

Le Parc Naturel Régional

Par décret du 19 octobre dernier, le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte-d'Émeraude a été créé. C'est le fruit d'un long et patient travail de l'association Cœur Émeraude, des élus et de la société civile qui est enfin couronné de succès.

Il se compose de 66 communes. Y adhèrent également la Région, les départements des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine et les intercommunalités de Dinan, Saint-Malo et Dinard. Il a fallu quasiment 20 ans pour voir la création du 59^e parc national.

Ce parc naturel régional vise notamment à préserver la vallée de la Rance et la Côte d'Émeraude, ainsi que le bocage breton.

Tout juste élus depuis le 22 novembre 2024, les membres du bureau syndical du Parc naturel régional (PNR) Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude se sont réunis, mercredi 4 décembre 2024.

Marie-Christine COTIN.



↳ Le bureau du syndicat mixte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude est présidé par le maire de Dinan (Côtes-d'Armor), Didier Lechien.

Décès



Marie LE BRIS , 96 ans, St-Joseph	7 octobre 2024
Eugénie CARFANTAN , 77 ans, St-Joseph	18 octobre 2024
Emmanuel ROLLAND , 87 ans, St-Joseph	19 octobre 2024
Jeannine LECHAPÉLIER , 92 ans, Gibraine	26 octobre 2024
Anne LEMAÎTRE , 95 ans, Gibraine	24 novembre 2024
Nathalie LE FOLL , 94 ans, St-Joseph	27 novembre 2024

Inhumations à Créhen :

Jean HAMONIAUX , 90 ans, décédé le 12 octobre 2024 à Dinan (22)
Suzanne BOITARD , 87 ans, décédé le 22 octobre 2024 à Quévert (22)

Belle mobilisation pour le téléthon de Plancoët Val d'Arguenon



Merci pour votre générosité !

Encore une fois, vous nous avez aidé à relever le défi pour ce téléthon du 29/30 Novembre 2024, dont le thème était « tous bâtisseurs ! »

Le téléthon est un événement caritatif, créé afin de lutter contre la myopathie et de financer plus généralement des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Félicitations aux bénévoles de St-Lormel qui ont confectionné et vendu en porte à porte plus de 600 parts de gâteaux, aux bénévoles qui ont vendu sous les Arches pendant La Patouillette les gâteaux confectionnés par les cuisiniers du Petit-Bily et du Collège Chateaubriand, aux employés communaux de Créhen aidés des élus qui ont vendu les 1000 boîtes de chouquettes offertes par le magasin Hyper U, aux membres de l'amicale de Pétanque de Créhen pour le concours organisé et aux élèves du collège Chateaubriand pour la vente des viennoiseries lors de la récréation.

Ainsi, avec les différentes animations, les dons des associations et des particuliers, le collectif a remis à l'AFM Téléthon la somme de 6 812,99 €.

Encore MERCI et je vous donne rendez-vous en 2025.

Françoise LAIGO, référente téléthon du secteur de Plancoët Val d'Arguenon



Commémoration de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre est la mémoire d'un jour, celui de l'armistice de 1918 ; il est aussi devenu un jour de mémoire. Ce sont les anciens combattants qui, peu à peu, ont imposé le 11 novembre comme fête nationale

La loi du 28 février 2012 fait de cette journée nationale une journée de l'hommage à tous les morts pour la France quel que soit le conflit.

Serions-nous en train d'oublier ?

L'implication de nos écoles et collèges à cet hommage nous rend optimistes. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faire de ce 11 novembre 2024 une cérémonie empreinte de recueillement et de

reconnaissance envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous devenions ce que nous sommes....

Eugène ALLORY, Président de la FNACA.



Repas CCAS du 11 novembre

Comme à son habitude, ce 11 novembre, après la commémoration au monument aux morts et l'apéritif offert par la collectivité aux personnes présentes, c'est dans la salle polyvalente que s'est déroulé le repas des aînés.

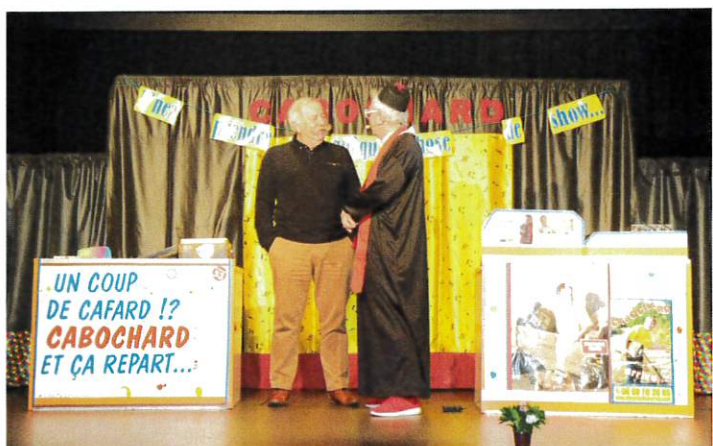
Ce repas organisé par le CCAS et la mairie, en faveur des aînés créhennais de 70 ans et plus, honore les doyens de la commune. Ceux-ci, Armandine Gautier et Francis Loncle, âgés, respectivement, de 103 et bientôt 102 ans.

Les deux doyens présents étaient Thérèse Lepetit et

Robert Cade, nés respectivement en 1930 et en 1937. Les 165 repas servis en salle par les membres du conseil municipal, ont été préparés par la « Boutique d'Armor ». L'animation a été assurée par Cabochard, humoriste.

Ce temps fort a été un temps d'échange et de convivialité.

Marie-Christine COTIN.



Le Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'association « les bouquineurs » a eu lieu les 7 & 8 décembre dernier.

Quarante-cinq exposants ont pu présenter leurs articles à un public un peu moins nombreux qu'à l'habitude.

La météo exécrationnelle de ce week-end est en partie responsable ainsi que la multiplication des marchés dans beaucoup de communes environnantes.

De 15h à 17h, les enfants comme les parents ont pu rencontrer le Père Noël et participer aux tirages des lots destinés aux enfants qui avaient écrit un petit mot et l'avaient déposé dans la boîte aux lettres.

Les galettes saucisses, crêpes, coquilles St-Jacques,



soupes, rougail et buvette ont satisfait les appétits des visiteurs comme des exposants et étaient servis et chauffés à l'intérieur, vu les conditions climatiques.

Une vingtaine de bénévoles ont œuvré pour mettre en place l'ensemble des stands dans la salle de sports, la construction de la crèche, la décoration et la tenue des stands tout le week-end.

Un grand merci à eux sans lesquels rien ne serait possible.

Dans l'ensemble, la satisfaction était au rendez-vous pour tous et nous nous retrouverons en 2025.

Alain MACÉ



Le Noël des enfants



Le vendredi 20 décembre, dernier jour de l'école avant les vacances de Noël, la municipalité a invité les enfants de l'école primaire Jacques Prévert, de Créhen, pour un repas festif.

L'après-midi, les élèves du primaire du RPI (St-Lormel et Créhen) et du Groupe Scolaire Immaculée Conception ont pu apprécier le spectacle de la Compagnie LES ILLUSTRES ENFANTS JUSTE « ROUGE », spectacle jeune et tout public. Pendant plus d'une heure, les enfants se sont laissés envahir par ce conte avec une galette, une pou-

lette, trois cochons et un loup.

Après le spectacle le Père Noël a distribué quelques friandises.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonnes vacances à notre jeune public !

Marie-Christine COTIN.



Le Gospel

Vendredi 6 décembre à 20h30, plus de 300 personnes se sont retrouvées dans l'église de Créhen pour assister au concert de Gospel produit par la troupe « swing gospel ».

Sous la houlette du chef de chœur Deeray, une trentaine de chanteuses et chanteurs nous ont proposé un récital d'une heure et demie.

Nous avons tous été invité à chanter, danser, frapper dans nos mains, une ambiance swing bien maîtrisée par son dirigeant.

L'ensemble des spectateurs a été conquis, séduit par ces mélodies et souhaite que cette première édition d'un concert de Gospel à Créhen puisse se poursuivre l'année prochaine.

Nous prenons donc rendez-vous...

Alain MACÉ



Les médaillés du travail



Médaille d'honneur du travail Or décernée à :

- Monsieur BLIN Olivier, conducteur process 3 - Laiterie Nouvelle de l'Arguenon
- Madame BLIN Agnès, chef d'équipe - Laiterie Nouvelle de l'Arguenon

Toutes nos félicitations !

Programme Minibus (les jeux se déroulent au Foyer à partir de 14h)

Ce service s'adresse à toute personne à mobilité réduite et aux seniors de la commune sans moyen de locomotion pour aller faire leurs courses.

Ce service est encadré par le CCAS de Créhen. Planning ci-dessous.

En attendant de vous retrouver en 2025, je vous souhaite joyeux Noël à toutes et tous.

Claudine LONCLE.

✓ Mardi 7 janvier	Courses + jeux	✓ Mardi 1er avril	Courses + jeux
✓ Mardi 14 janvier	Galette des Rois	✓ Mardi 15 avril	Courses
✓ Mardi 21 janvier	Courses + cinéma	✓ Mardi 6 mai	Courses + jeux
✓ Mardi 4 février	Courses + jeux	✓ Mardi 20 mai	Courses + cinéma
✓ Mardi 18 février	Courses + cinéma	✓ Mardi 3 juin	Courses + jeux
✓ Mardi 4 mars	Courses + jeux	✓ Mardi 17 juin	Courses
✓ Mardi 18 mars	Courses + cinéma	✓ Mardi 1er juillet	Courses + repas au chalet

Pas d'activités en juillet et août 2025

Pour les courses, merci de prévenir au 06.72.36.14.94 avant le lundi midi



De belles plantations

Il y a quelques semaines, les agents ont planté plusieurs arbres dans différents secteurs de la commune.

Il a été planté des sapins Nordmann dans les entrées des lotissements afin de ne plus mettre des sapins coupés qui ont du mal à tenir quand il y a des tempêtes et cela fait moins de déchets aussi pour notre commune.

Au niveau du bassin de rétention, en bas de l'allée du blé noir, châtaigniers et pommiers ont été plantés, ainsi qu'un marronnier Domaine des Vallées.

Vous pourrez y récolter des fruits.

Françoise LAIGO.



EHPAD Saint-Joseph



Avec les résidents, nous avons pour projet de créer des tabliers, tapis et tables sensoriels. Ils sont heureux de participer à un projet qui a du sens parce que tourné vers les autres.

Pour ce faire, nous recherchons boutons, lacets, chaussures de bébé à lacets, poches, fermetures éclairs, torchons, ou petit tapis ou tabliers (de préférence unis) anneaux, perles, foulards

et diverses attaches (boutonniers, boutons pressions, images,), vieux porte-monnaie, mousquetons, des mini

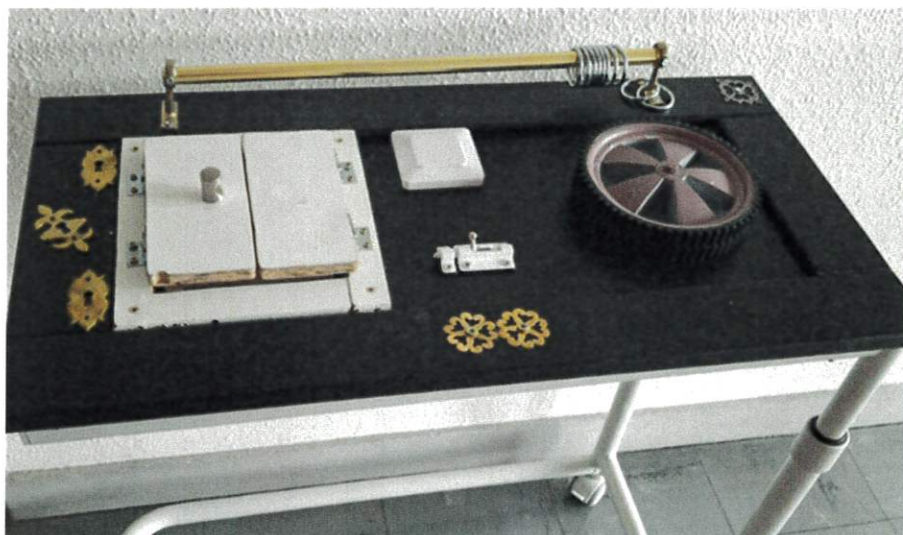
peluches ou doudou, des tissus de différentes textures, des kits de couture.

Nous recherchons aussi clouterie, visseries, loquets, targettes, attaches, charnières et roues de jouets, poignées, anneaux, fils ou cordelettes, interrupteurs, mini clochettes ou grelots.... Et des petits outils pour les créer.

La liste n'est pas exhaustive... Peut-être d'autres idées vous viendront.

Merci de votre aide

L'équipe animation



A l'appel de la CROIX-ROUGE, les résidents de St Joseph

vous sollicitent pour venir en aide à ceux qui dorment dehors .

Nous collectons : **COUVERTURES, BONNETS, GANTS , CHAUSSETTES, ECHARPES, LAINE DU 3 . 1/2 VÊTEMENTS CHAUDS, ETC...**



**MERCI DE DEPOSER VOS DONNÉS A L'ACCUEIL DE L'EHPAD ST-JOSEPH,
2, RUE CROIX GOURIEUX A CREHEN**





Numérotation

L'opération de la mise en place de la numérotation des habitations est maintenant terminée.

En ce qui concerne l'intervention des services communaux pour la pose des numéros, le travail est terminé.

Des plaques numérotées ont été remises aux habitants qui souhaitent les poser eux-mêmes et le constat est fait que plusieurs maisons n'ont toujours pas posé leur numéro.

Nous vous demandons de faire le nécessaire au plus vite sachant que cette numérotation facilite le travail des secours aux personnes, de la sécurité, de la poste et des diverses livraisons....

Merci de votre intervention rapide.

Alain MACÉ.

Label Environnement



Eurovia, filiale de VINCI Construction, a réhabilité, pour le compte du Département des Côtes d'Armor, la route départementale n°768 en sortie de Créhen et en direction de Dinard, jusqu'au rond-point de « La Ville-es-Comte », avec des procédés permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver les ressources naturelles et d'économiser de l'énergie. Plus de 4500 véhicules, dont 250 poids lourds, empruntent quotidiennement cet axe.

Les procédés qui ont été mis en œuvre sur ce chantier présentent plusieurs avantages significatifs par rapport aux méthodes traditionnelles :

- ✓ réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre,
- ✓ préservation des ressources naturelles de 50 %,
- ✓ économie d'énergie de 25 %,
- ✓ diminution du fret de 50 % (durant les travaux)

Ce chantier a obtenu le Label Excellence Environnement de VINCI Construction dédié à ses activités routières, et qui valorise, via un audit, les projets de construction respectant des critères stricts en matière de protection de l'environnement, incluant les domaines de l'eau et du sol, de la biodiversité, des riverains, de la valorisation des déchets et de la réduction des gaz à effet de serre.

Par ailleurs, une action complémentaire : la plantation d'arbres fruitiers a été mise en place pour améliorer l'environnement local et favoriser la biodiversité.

Marie-Christine COTIN.



Les travaux en cours

L'entrepôt (photo de gauche : vu de la route de la Motte)



La Maison de Santé Pluridisciplinaire



↳ Le terrassement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est fini - fin décembre, début janvier, le gros-œuvre va commencer

La Résidence de la Champagne



↳ Les travaux avancent bien et mi-janvier, la charpente sera mise en place, ensuite bardage bois/paille pour une fin de travaux début juillet 2025.

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

Du samedi 8 février au vendredi 7 mars 2025

Du 8 au 23 février, pendant les vacances scolaires Zone B :
9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi (dès le 08/02)

Du 24 février au 7 mars :

14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)



Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.



Spectacle « Pépé pêche » - samedi 22 février 2025

4 représentations : 10h, 11h15, 15h45 et 17h

à réserver sur www.maisonpechenature.com (nombre de places limité !)

Quand Pépé s'en va à la pêche, il faut voir comme il se dépêche !

Et comme toujours il sort de son chapeau des contes et des comptines qu'il chantonne près du ruisseau... Durée : 30-45 mn – pour les 1-6 ans. *Par la compagnie Oui Mais Pas Que.*

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

**Retrouvez aussi la Maison Pêche et Nature au Festival Natur'Armor
à Quévert du 31 janvier au 2 février !**

Rencontres avec (par Alain Macé)

Le magasin Coop Bio est ouvert depuis début juillet. Cinq magasins sont regroupés dans cette coop dont celui de Créhen.

Nathalie Ameline en est la directrice générale et le siège est basé à La Richardais.

Environ 90 employés au sein de la coop régionale dont la moitié sont associés.

Les employés peuvent devenir associés au bout de 2 années d'exercice, à leur demande.

A Créhen, Jérôme Trescan, originaire de St-Malo est le responsable du magasin et travaille avec 4 collaborateurs dont 3 sont issus de magasins Coop Bio.

En ce qui concerne les produits, tout l'alimentaire est bio. Sont proposés des produits frais, de l'épicerie, des fromages, des fruits, des légumes et du vrac, des boissons locaux.

Une conseillère en cosmétique et compléments alimentaires est présente sur place.





Rebecca (présente les vendredi et samedi de 16h à 19h sur le parking de la Coop Bio à Créhen) vend la pêche du jour pour aider son ami Maëlan.

Les horaires de présence risquent de changer et vous en serez informés en temps et en heure.

Le poisson vient du bateau Yec'Hed Mat basé à St-Malo. Maëlan en est le patron et à 22 ans ; c'est le plus

jeune patron pêcheur de St Malo. Son activité est toute récente et il souhaite la développer le plus possible.

Les commandes peuvent être passées par téléphone et vous seront proposées les espèces pêchées.

Et bientôt, ils seront présents sur le marché de Dinard.....

Tél : 07.81.90.75.86 / maelanpecheur@gmail.com



Une nouvelle société s'installe à Créhen : **Teraciel.**, experte en imagerie aérienne.

Son créateur, **Alexis Beaune**, est arrivé à Créhen en 2020 et a fondé son entreprise en 2022.

Suite à un stage et une formation approfondie, il obtient son brevet de télépilote pour faire voler des appareils.

Il intervient dans beaucoup de domaines tels que des vidéos événementielles, inspections, modélisations 3D, imagerie, inspections de toitures.....

Ses compétences s'adressent autant aux particuliers qu'aux collectivités, aux agents immobiliers, aux con-

ducteurs de travaux.

De nombreuses prestations peuvent être réalisées suivant les besoins de chacun, différents montages, utilisation de drones thermographiques possible, vols automatiques.....

La société compte 7 drones avec différentes caméras.

Alexis travaille également pour la société Smart Commune, qui propose des logiciels de gestion de cimetières.

Il commercialise ce logiciel et exerce sa fonction de télépilote pour l'imagerie du cimetière.

La société a étendu son offre avec la gestion des espaces verts et bientôt avec celle des ports.

Tél : 06.51.36.90.50 / mail : contact@teraciel.fr

www.teraciel.fr

Un nouvel artisan maçon zone artisanale de Bellevue.

La SARL Maçonnerie Jouffe Ronan a pris le relais de la société Denis Rault depuis le 1er Avril 2024.

C'est suite à l'achat d'un matériel vendu par Denis que la vente a été initiée car la société recherchait du personnel.

Ronan a créé son entreprise il y a maintenant 13 ans à St Méloir des Bois.

Un atelier dans l'ancienne Coop de Broons à Plélan le Petit.

4 collaborateurs sur le site dont 2 sont formés au second œuvre menuiserie et placo/isolation, 2 autres ont également les compétences sur le site de Créhen.

Sur le site de Créhen, 7 personnes dont une secrétaire en temps partagé.

Dans l'ensemble, l'entreprise intervient en maçonnerie, terrassement, placo, isolation et carrelage pour des constructions neuves, des agrandissements, des vérandas.

La RE2020 étant trop contraignante et trop coûteuse, l'entreprise va cesser d'intervenir dans les travaux d'isolation.

Le secteur d'activité est vaste depuis Lamballe, Broons, Dinan jusque La Richardais, St Briac, St Lunaire.....

SARL Maçonnerie JOUFFE Ronan Le Vau Besnard
22980 St-Méloir-des-Bois Tél : 02.96.27.03.32 /
06.42.48.81.86



La vie associative

Karaté Club de l'Arguenon

Résultats de la Coupe Départementale le 8 décembre

En Kata

Les féminines pupilles :

- 1ère : Alexine Gaultier
- 2ème : Iona Lamballais

Les garçons pupilles

- 1er : Hadryan Coché
- 2ème : Mylann Coché
- 3ème : Ewenn Souchet

En combat

1ère : Alexine - de 35kg

- 1er : Hadryan termine 1er en - de 30kg
- 2ème : Ewenn termine 2ème -de 30kg
- 3ème : Aaron Brault - de 30kg

1er : Mylann Coché - de 35kg.

Pour le championnat qui s'est déroulé l'après-midi :

En combat

- 1er : Aron Lamballais termine 1er en - de 40kg en minimes
 - 1er : Raphaël Pilorget (de Créhen) - de 75kg en seniors
 - 1er : Ivan Pilorget (de Créhen) - de 84kg en seniors
- (photos ci-dessous)

En Kata séniors

- 2ème : Sylvain Vernoud
- 3ème : Ivan pilorget

Merci à tous ces compétiteurs pour avoir porté les couleurs du KCA sur les plus hautes marches des podiums, ils sont tous sélectionnés pour les coupes et championnats de BRETAGNE.

Jean-Pierre MARTEL, Président.



La Boule Créhennaise



Résultats du challenge d'été

- 1er Marcel DIBONET
- 2ème François ROUAULT
- 3ème Annie LAMÉ

Animation tous les mercredis à 13h30

Assemblée Générale le 26/02/2025 à la salle polyvalente



AG de l'association le vendredi 10 janvier à 18h30 au chalet.

Adhésions aux licences et la galette des rois sera servie en clôture de la réunion.

**Prochaines « Virades de l'Emeraude »,
le dimanche 25 mai prochain, une seule date cette année.**

Section course Emeraude

La section Emeraude Course Créhen a organisé le 30 novembre dernier son traditionnel cyclo-cross à l'étang communal de Créhen sous l'égide de la FSGT, rassemblant 90 engagés avec les catégories Moustiques qui concernent les moins de 6 ans jusqu'aux séniors.

Le président remercie tous les bénévoles ainsi que la municipalité, sans eux la manifestation ne pourrait pas se faire.

Félicitations à nos membres du club.

Philippe AUFFRAY, Président de la section



Le samedi 2 Novembre a eu lieu la Boum d'Halloween ; un après-midi pour les enfants et adolescents de l'association. Tous étaient déguisés. C'est le premier événement de l'année sportive 2024-2025 qui a permis à tous de se retrouver pour bien commencer l'année.

Au programme : coiffure, maquillage, quizz, boum, goûter.

Dimanche 17 Novembre : Candice Pascal à Créhen, Danseuse emblématique de « Danse avec les Stars ». Adeline, animatrice, s'est donné pour challenge de faire venir des pointures de la discipline à Créhen. Connaissant déjà quelques danseurs professionnels notamment de la troupe de « Danse avec les Stars » de TF1, Adeline les a démarchés en les contactant. C'est ainsi que pour le 1er stage, Candice Pascal a répondu présente. Les places sont parties très vite, la moitié des places en seulement quelques jours et ce fut complet en une semaine.

Plus de 60 personnes ont participé au stage, Candice a proposé 2 cours : Lady styling dans le thème de la rumba chacha et salsa.

Et un medley latino sur le thème de samba et salsa. Séance dédicaces et photos. L'association 2AO Dance est ravie de cette 1ère édition de stage qui fut un succès.

Samedi 23 Novembre : Stage de Line Danse avec Mélanie

De nombreux inscrits au 1er stage de Line Danse qui fut un succès avec Mélanie ; des professeurs de danse de Pleslin-Trigavou venus à Créhen pour l'occasion.



Samedi 30 Novembre :

Adeline a encore fait danser du monde, le samedi 30 novembre au soir ! Une trentaine de passionnées se sont retrouvées pour partager la toute 1ère « zumba party » avec six instructeurs diplômés zin, Zumba France. Chaque instructeur a apporté sa touche avec des chorégraphies personnelles. L'atmosphère était portée non seulement par des rythmes endiablés, mais aussi par les jeux de lumières.

Mercredi 11 décembre :

Fête de Noël à l'association avec la venue du Père Noël pour les plus petits et la Mascotte Minnie pour le plaisir de tous.

Les prochaines animations reprendront dès janvier avec le 12 janvier, un stage de Classique avec Océane (inscription ouverte au 06.16.19.59.36).

Une zumba party enfant le samedi 1er Février de 19h00 à 20h00 (inscription ouverte au 0616 195936).

Un stage de batchata avec Olivier Ansel le vendredi 28 février.

Et 2 dates à prévoir en avril pour des soirées dansantes : le 5 avril soirée sbk et le 26 avril soirée rock.

Gwénaëlle COJEAN, Présidente et les membres.



La Généalogie

Rencontre du 16 novembre

La vingtième rencontre de généalogie de Créhen a eu lieu le samedi 16 novembre à la salle polyvalente.

Des arbres de familles locales exposés ont attiré des cousins ravis de faire connaissance et remonter à un de leurs ancêtres : Charlot, Martin, Levavasseur, Briend, Hamonet ...

Les habitués sont venus mais également des nouveaux, curieux d'apprendre comment utiliser les nombreux outils de généalogie. Plusieurs ont adhéré au **Centre généalogique des Côtes d'Armor**, permettant ainsi d'accéder à toutes les associations de la France entière.

En plus des Côtes-d'Armor, le Finistère et l'Ille-et-

Vilaine présentaient leurs relevés des registres paroissiaux et d'état civil.

Un collectionneur passionné d'archives de familles nous a présenté de belles photos de mariages et les auteurs locaux ont dédié leurs livres.

Le **club Arguenon Informatique** reçoit ses adhérents à Créhen (salle informatique près de la mairie) le mardi en fin d'après-midi. Vous êtes invités à venir voir l'atelier afin de découvrir les techniques de recherches des participants.

Alain et Marie-Claude HAMONET



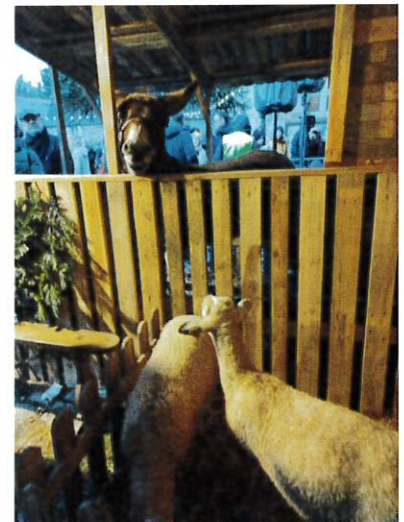
Créh'Âne

En cette période calme au niveau des activités, Créh'Âne a participé au trophée régional de l'âne, dans le cadre du Salon de l'agriculture à Tours.

Kiwi en bonne compagnie dans la crèche vivante au marché de Noël à Léhon.

Créh'âne vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne année et vous **donne rendez vous le 27 Juillet 2025**, pour « l'âne en fête » qui se déroulera à Créhen

Roger DENMAT, Président.





Par ses actions locales, l'association de solidarité « Un Enfant au Pérou », depuis plus de trente ans, aide des jeunes enfants et adolescents, dans le domaine de la santé, la scolarité, et l'alimentation, d'abord dans un petit village des Andes, et depuis 24 ans, ponctuellement dans un bidonville de la banlieue de LIMA. Cette année, nous allons aider une famille de ce bidonville en finançant des soins suite à l'opération de la colonne vertébrale de leur jeune fils de 5 ans. Nous intervenons également pour le quotidien d'un orphelinat, dans la banlieue d' Arequipa pour des enfants de la rue, retirés de leur famille, ou encore en situation de handicap.

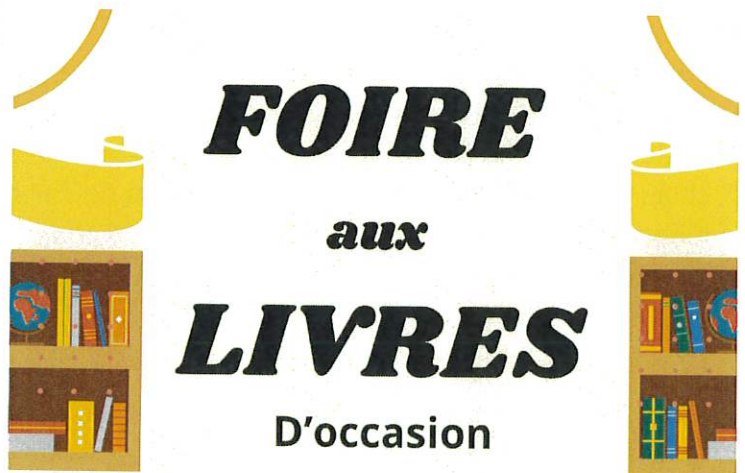
Notre association bénéficie de parrainages et d' actions organisées : ventes d'artisanat péruvien sur différentes festivités locales, ou marchés de Noël, et lors de notre habituelle foire aux livres d'occasion, où nous vous invitons les **18 et 19 janvier** prochain, de **10h à 18h** dans la **salle polyvalente de Créhen**.

Les profits de cet événement culturel, éducatif et écologique, contribuent au fonctionnement de cet orphelinat, qui a déjà permis à de nombreux jeunes abandonnés de la société, de poursuivre des études et ainsi accéder aujourd'hui à des postes d'adultes responsables au sein de la population péruvienne.

Nous vous invitons également à notre assemblée générale qui se tiendra le 20 janvier à 16h dans cette même salle polyvalente.

Jean-Pierre FRADOT, Président.

Phots Casa Hogar



SAM - DIM 10H - 18H
18 - 19 JAN

CREHEN

**SALLE
POLYVALENTE**





Cela fait 5 ans maintenant que l'association Yin Yang Créhen existe.

Toute petite association au début, nous sommes aujourd'hui près de 50 membres.



Une partie des nouveaux membres de l'association sous les conseils de Jean-Pierre GEORGE, président et instructeur

Les cours dispensés commencent toujours par une période de mouvements de fondation (échauffement doux sur les bases du taïchi), puis se poursuivent par un quart d'heure de Qi Gong. Le Qi Gong est une gymnastique chinoise où les mouvements lents, la respiration taoïste et la concentration sont les trois vecteurs principaux. Puis le cours se poursuit en étudiant un enchaînement de Taïchi. Le Taïchi est un ancien art martial chinois dont on utilise uniquement la chorégraphie pour améliorer sa condition physique et psychique. La fin du cours se termine par l'exécution complète de l'enchaînement de taïchi étudié... par exemple un enchaînement de 108 mouvements qui dure un peu plus de 15mn.

Le cours est systématiquement arrêté au milieu pour une pause thé/rooïbos de 10mn.

Nous pratiquons avec rigueur mais dans une ambiance chaleureuse toute l'année, même pendant les vacances scolaires !

Jour	Horaire	Niveau	Lieu
Lundi	18h30 - 20h00	Avancé	Salle des fêtes ¹ ou abri des étangs ²
Mardi	18h30 - 20h00	Débutant	Salle des fêtes ¹ ou abri des étangs ²
Mercredi	10h00 - 11h30	Avancé	Abri des étangs
Jeudi	10h00 - 11h00	Instructeur	Abri des étangs

¹ de septembre à avril - ² de mai à août

Vous avez envie d'essayer ? N'hésitez pas, appelez Jean-Pierre au 06.35.59.21.82 ou simplement venez consulter le site internet de l'association : www.yinyangcrehen.fr

Arguenon Informatique



Une modernisation s'imposait !

Voici notre nouveau logo réalisé par un garçon de onze ans avec un logiciel de graphisme.

Les cours ont repris dans nos deux salles avec deux groupes bien remplis pour la recherche généalogique.

Trouveront-ils tous leurs ancêtres ?

Des animatrices passionnées sont présentes pour les aider.

Le groupe photo s'est étoffé, tant pour la photo numérique et l'utilisation des appareils modernes que pour la création de Courts Métrages Photographiques.

Après une très belle exposition de plus de 100 photos originales, fin aout à la salle des fêtes de Plancoët, les deux groupes se préparent à participer à des concours régionaux et nationaux.

L'association est maintenant inscrite à la Fédération Photographique Française

<https://federation-photo.fr/fpf-qui-sommes-nous/>

Les cours d'informatique attirent désormais moins

de monde, la connaissance des uns et des autres à l'usage des ordinateurs et autres tablettes a bien progressé. Nous espérons y être pour quelque chose après 23 ans de formation à des personnes venant de plus de trente communes environnantes.

Heureusement il y a encore des demandes d'initiation et de formation que nous nous efforçons de satisfaire.

Pour répondre à des demandes de formation plus pointues nous démarrons en décembre un cycle de formation avec un nouvel animateur sur des sujets actuels, par exemple la cyber sécurité, la domotique, la création de sites, la programmation, etc.

C'est nouveau, nous devons le « roder » et nous vous informerons du succès et de son organisation.

Courrier : arguenon.informatique@gmail.com

Site internet : <https://arguenon-info.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/people/ArguenonInformatique/100071682011738/>

Nous avons également créé une page Facebook sous le nom **Fotomatic** et sur laquelle nos adhérents peuvent publier certaines de leurs photos :

<https://www.facebook.com/groups/467703215578245/>

Jean-Pierre GAUTHIER, Président.

Société de pêche



Le mercredi 11 décembre, la société de pêche a effectué un empoissonnement sur les plans d'eau de Créhen.

C'est pour le bonheur de nos adhérents et pour compenser les prélèvements causés par les cormorans, grands prédateurs d'eau douce, espèce d'oiseaux protégés par la LPO. Au total 50 kgs de gardons et rotengles et 30 kgs de tanches.

Début mars 2025, aura lieu la pré-ouverture truites avec un lâcher de 50 kgs.

Une année qui s'écoule, la vente des cartes de pêche pour l'année 2025 sera possible à partir du 15 décembre 2024 chez les dépositaires ou sur le site cartedepeche.fr.

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite une bonne année 2025.

Le Président, Jean-Claude AILLET

VAFCP Créhen / Pluduno

Depuis Septembre, l'école de foot a repris ses activités, cette année le nombre de licenciés jeunes est en progression par rapport aux précédentes saisons.

De plus, des entraînements pour les catégories U 6 à U 9, des plateaux organisés par le District de Football des Côtes d'Armor permettent aux jeunes joueurs de réaliser des matchs contre des équipes du secteur de DINAN.

Lors de ces rencontres, il n'y a pas de classement, celles-ci permettent aux jeunes de jouer contre des équipes sans avoir le stress du classement.



Plateau U6/U7 du 13 Novembre au stade de la Champagne à CREHEN

Equipe U8/U9 de CREHEN PLUDUNO
lors du plateau à PLOUASNE.



L'équipe U 10/U 11 est inscrite dans un championnat, les premiers matchs donnent satisfaction.



Equipe U10/U11 après son match
contre ERQUY soldé par un score de
parité 4/4.

L'équipe U12/U13 participe dans un championnat organisé par le District de Football des Côtes d'Armor U13 dans le niveau 3, cette équipe composée de bon nombre de joueurs U 12 apprend bien, et elle va progresser tout au long de la saison.

Les résultats de l'ensemble du club peuvent être suivis hebdomadairement sur le site du club :

<https://valdarguenonfootball.footeo.com>.

Prochaines activités du club : Tournoi jeunes au complexe sportif LOUIS HAMON les Vendredi 21 et Samedi 22 Février 2025.

Les Co-Présidents : Philippe NICOLAS et Daniel COTIN

Les Patineurs de l'Arguenon



Un excellent début de saison pour notre Club !

Le début de saison 2024-2025 est marqué par de belles performances et une dynamique positive pour notre club.

Équipe première : Notre équipe phare s'illustre en occupant actuellement la 4ème place du Championnat de France et se qualifie brillamment pour les 16èmes de finale de la Coupe de France. Une performance remarquable qui témoigne de l'engagement et du talent de nos joueurs.

Nationale 3 : L'équipe N3 connaît également un très bon départ, se plaçant actuellement 2ème du Championnat de Bretagne. Une progression encourageante qui reflète le travail et la cohésion du groupe.

Pré-Nationale : Notre équipe Pré-Nationale prend peu à peu ses marques dans le Championnat de Bretagne. Composée d'anciens joueurs et renforcée par l'intégration de jeunes talents issus des U16 à U20, cette équipe joue un rôle clé dans la transition vers les équipes seniors (N3 et N2).

U13 : Nos jeunes U13 ne sont pas en reste, avec un excellent début de saison. Ils ont remporté en septembre la Coupe de Bretagne U13 2024-2025 et dominent actuellement le Championnat de Bretagne, en position de leaders. Par ailleurs, certains d'entre eux évoluent également en catégorie U15, avec l'intégration de Camille Departout comme capitaine.

U11 : Nos deux équipes U11 ont débuté cette année les compétitions officielles, et les résultats sont très prometteurs. Leur enthousiasme et leurs premières victoires annoncent une belle relève pour le club.

École de patinage et hockey : Le succès de notre école de patinage et hockey ne faiblit pas. Face à l'afflux de jeunes participants, nous avons dû ouvrir une nouvelle séance, le lundi de 17h à 18h, pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions.

Loisirs : Le groupe loisir, ouvert aux adultes et aux adolescents, continue de fonctionner dans la convivialité et la bonne humeur, renforçant ainsi l'esprit de communauté au sein du club.

Une première parade réussie : Cette saison, nous avons organisé notre première parade, appelée L'Arguenon aux Flambeaux. Malgré une météo peu clémente, plus de 50 personnes s'étaient inscrites, et environ 25 se sont déplacées.

Un club en pleine croissance : Avec un nombre d'adhérents en constante augmentation – passant de 150 licenciés à 210 en trois saisons –, notre club confirme son dynamisme et son attractivité.

Merci à tous – joueurs, encadrants, bénévoles et supporters – pour votre implication et votre passion. Ensemble, continuons à porter haut les couleurs de notre club !

Manuela DURAND, Présidente.



Un petit mot des patineuses de la section artistique !

A l'automne, nous étions une trentaine de patineurs bretons de niveau National à avoir bénéficié des conseils avisés des entraîneurs et juges nationaux Olivier Colardelle et Pricilla Brunet lors de 2 stages de perfectionnement en « techniques artistiques » organisés à Créhen. Stages bénéfiques pour bien se préparer et anticiper les nouvelles règles imposées par la Fédération pour cette saison 2024-2025. Livia et Lilwenn, qui débentent la compétition au niveau Régional, ont participé à 2 stages « techniques Danse » à Loudéac et Créhen. Les 10 patineuses du groupe « roulettes-pré compétition » continuent leur progression avec 2 entraînements par semaine. Les jeunes des 2 groupes de l'Ecole artistique du samedi matin travaillent d'arrache-pied pour obtenir, en janvier, la roulette de bronze pour certaines, ou la roulette d'argent pour les autres.

La saison des compétitions s'ouvrira par le Trophée Breton, à Plabennec, du 20 au 23 février prochain.

Le 14 décembre, nous étions 50 lutins, avec des patineuses du skate club Mélorien, a enchanté le « Gala de Marie – Spécial Noël ». Nous remercions les presque 300 personnes venues voir ce spectacle ; c'est une belle récompense pour nous, les patineuses, mais aussi pour les actifs bénévoles qui soutiennent la Section artistique (photos ci-dessous).

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et une Belle Année 2025 et d'ici là :

Roulettez-vous et à l'année prochaine !!

La section artistique.



↳ Week-end du 11 et 12 novembre : les stagiaires et entraîneurs



CRÉHEN



Poulet
Pommes de terre grenailles
Sauce texane
Brownie

12 €

REPAS TEXAN À EMPORTER

SAMEDI 25 JANVIER 2025

A partir de 17h à la salle polyvalente

Organisation et réservations :

Amicale des employés communaux de Créhen,
Réservation obligatoire avant le 13 janvier
auprès des agents,
à la Mairie
au Bar Le Menhir
à la Boulangerie "Les délices Créhennais"
et à la friterie "Cré 1 Ch'Ti Commerce"



SALLE POLYVALENTE CREHEN

CONCOURS de Belote!

**SAMEDI
8 FEVRIER**

20H

association jazz in breizh



10€ PAR ÉQUIPE
Inscriptions sur place à partir de
19h00 ou au 06.22.51.22.61

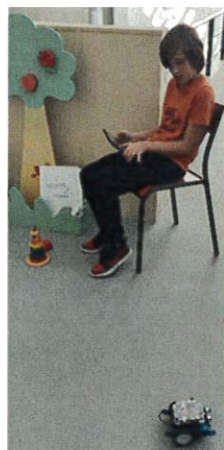
*Nombreux
Lots
à gagner!*

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

Depuis la rentrée, les élèves de l'école publique Prévert attendaient l'installation de la nouvelle structure de jeux en profitant des jeux de cour (balles, échasses...) et ils ont investi l'espace dédié pour s'adonner à des activités gymniques variées.



Avant les congés de Toussaint, les GS-CP et les CM sont allés à l'exposition *Faites du Numérique*, à Pluduno. Ils ont découvert, testé, les technologies du numérique. Ils ont pu piloter un petit robot. Grâce à des casques de réalité virtuelle, ils ont pu nager avec les baleines et les raies manta, explorer une navette spatiale.

Et ils ont joué à divers jeux. Belle après-midi !



Enfin, mi-novembre, la nouvelle structure a pris sa place dans la cour ! Et c'est avec une grande joie que les enfants l'ont adoptée : sitôt accessible, sitôt prise d'assaut ! Les enfants s'y pressent et sont vraiment très contents ! Un grand merci à la mairie de Créhen pour cette nouvelle structure de jeux.



Les classes du RPI ont aussi fêté Halloween : ce jour-là, les écoles du RPI furent envahies de monstres, sorcières et autres loups garous ! Au programme, diverses activités ; notamment des vidéos pour chanter en anglais en CM, et un escape game d'Halloween en CE.



En octobre, les 4 classes du RPI Créhen St Lormel sont allées au cinéma dans le cadre de l'action Cinécole. Les maternels ont vu *Capelito, petit champignon* tandis que pour les GS-CP et les CE1-CE2, ce fut *Nina et le secret du hérisson*. Les CM ont vu *Linda veut du poulet*. Des histoires attachantes dans des univers graphiques peu classiques.



Et puis les CM sont repartis pour l'année 2 de leur projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor : travail autour de la lecture d'œuvres variées, création chorégraphique,

correspondance avec d'autres classes, participation à un petit journal collectif diffusé parmi les classes participant au projet...



Les élèves ont commencé leur travail d'exploration et de recherche pour créer une nouvelle chorégraphie. Ils ont été guidés par Annaïg Leroy, du Kiosque de Dinan pour ce premier travail. Elle reviendra plus tard dans l'année pour aider les élèves à mettre en forme leur création.

Le 12 novembre, en présence de M. Alain Macé, représentant la mairie de Créhen, de Mme Josiane Robissout, représentant la mairie de St-Lormel et de M. Frédéric Fabre, Directeur Académique, l'école publique Prévert a reçu le Label 100% EAC (Education Artistique et Culturelle). En effet, depuis de nombreuses années, l'école publique Prévert fait vivre aux élèves des projets artistiques et culturels variés : participation au tome 3 de *l'Atlas Merveilleux d'Armor et d'Argoat*, chant choral avec les écoles du secteur à Solenval, création d'un opéra avec l'école publique de Plancoët, nombreux projets musique en partenariat avec le conservatoire de Dinan, film créé et réalisé dans le cadre du projet *Clap pour un parc* (lors de la création du parc naturel de Rance Emeraude), mapping participatif dans le cadre du projet *Dessine-moi en grand le château du Guildo...* Et puis, bien sûr, le projet des Petites Cartes Postales chorégraphiques des Côtes d'Armor.



Les enseignantes de la circonscription de Dinan Nord avec le Directeur Académique Frédéric Fabre

Des projets rendus possibles grâce à l'implication de nombreux partenaires, avec au premier rang les mairies de Créhen et de St Lormel qui financent, entre autre, les sorties et mettent à disposition les lieux nécessaires, no-

tamment pour les restitutions, et bien sûr les parents des élèves. Un grand merci à tous nos partenaires.



Le week-end du 2 décembre, la communauté scolaire s'est retrouvée à Créhen, au foyer, pour le traditionnel goûter de Noël. Les élèves avaient préparé des chants. L'Amicale laïque a livré sapins et chocolats dans une ambiance joyeuse et festive. Merci à tous les parents qui sont venus. Et un très grand merci aux parents de notre Amicale, qui donnent de leur personne pour organiser cet événement (et bien d'autres), au bénéfice des élèves des 4 classes du RPI.



Nous avons aussi eu la visite de la vache Marmotte de passage devant notre école. Les enfants ont été enchanté de pouvoir la caresser !



Pour finir l'année, les enfants ont partagé le traditionnel repas de Noël. Et le lendemain, ils ont assisté au spectacle offert par les mairies de Créhen et St-Lormel.

Un grand merci à elles !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Caroline DUFLOS et Julien DOMER, Directeurs, et leur équipe enseignante

C'est une rentrée en douceur qui s'est faite à l'école avec 156 élèves répartis sur 6 classes, de la Toute Petite Section au CM2. Il n'y a pas eu de changement dans l'équipe pédagogique et d'encadrement, tout le monde est au rendez-vous.



Le fil rouge de l'année, dans toutes les classes, est : Le Tour du Monde. Plusieurs apprentissages, activités, projets sont menés autour de ce thème au fur et à mesure des semaines.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de maternelle, de CP, CE1 et CE2 ont commencé les séances de musique avec Régis, intervenant de l'école de Musique de Dinan, avec lui, ils font le tour du monde en chanson !



Les élèves de CM ont, quant à eux, bénéficié comme chaque année de séances de philosophie avec Valérie, animatrice de l'association SEVE ; ils apprennent à cette occasion à débattre, s'écouter, argumenter sur des sujets de réflexion comme l'amitié, les croyances, la tolérance etc.



Le 20 novembre, Mme Lethuillier, cheffe d'établissement, accompagnée de Patrick, jardinier de la Communauté de la Divine Providence, de Martine et Laëtitia, personnes ressources-jardinage, est allée à la remise du label E3D (**école en démarche de développement durable**) niveau 2. Ce label valorise toutes les actions menées depuis plusieurs années : potager d'école, étude de la biodiversité dans le parc de la congrégation, de la commune, construction de nichoirs, d'hôtel à insectes, plantations en tout genre.



Dans la continuité, les enfants de moyenne, grande sections et CP s'initient cette année à l'étude des oiseaux grâce à Edwige, animatrice nature, qui intervient régulièrement dans notre école.



Un atelier des artistes s'est ouvert au dernier étage de notre bâtiment. Tous les jeudis et vendredis après-midis les élèves de Primaire encadrés par Mme Mendaille, enseignante, découvrent et utilisent différentes pratiques artistiques. C'est le moment de découvrir d'autres talents.

Côté sport, les séances piscine ont été menées en CP et en CE1, ce sera le tour des CE2 en janvier. Les classes de primaires participent à une session de biathlon mêlant l'endurance et le tir. Pas facile de se concentrer et se remettre au calme après la course !



Plusieurs élèves de l'école, avec leur famille, ont aussi participé aux cérémonies du 11 novembre de la commune.



En octobre, un forum sur l'inclusion scolaire des élèves à besoin particulier et/ou en situation de handicap a été organisé à l'école. Cette matinée a permis de faire se rencontrer différents professionnels tels que la PMI, le CMPEA, les psychologues scolaires, les structures d'accueil spécialisées avec de nombreux enseignants des écoles du secteur.

Pour que la liaison en 6ème se fasse tranquillement pour nos élèves de CM2, plusieurs actions sont menées au cours de l'année (visites, travaux au CDI du Collège, interventions de professeurs d'histoire, de langue).

Début novembre par exemple, Mme Legros, professeur d'Art Plastique au collège est intervenue auprès des

élèves pour une séance.

Au mois de Décembre, comme de coutume, les enfants ont participé à un bricolage partagé : les enfants de tous les niveaux de classe ont été mélangés pour réaliser ensemble un bricolage de Noël qu'ils ont ramené à la maison ; l'occasion de découvrir un enseignant d'une autre classe, de nouveaux camarades, de s'entraider entre petits et grands ...

Le jeudi 19 décembre au matin, c'est la célébration de Noël qui a réuni toute l'école avant la veillée du soir à l'église. Avant de partir en congé, le vendredi 20, c'est la visite tant attendue du Père Noël et le spectacle offert par la commune qui ont conclu ce 1^{er} trimestre d'école.

L'APEL (L'association des parents d'élèves) n'a pas chômé pendant cette période en organisant la vente de chocolats et gâteaux, réalisation d'un rougail/saucisses, tenue du stand au marché de Noël. Elle a aussi proposé une collecte solidaire de livres qui ont été remis à l'association « Un enfant au Pérou ».

En ce temps de Noël, et dans la période de l'Avent, nous n'oublions pas ceux qui sont dans la peine : le groupe scolaire a organisé une collecte qui sera versée au bénéfice des élèves scolarisés au collège Cadmous de Tyr au Liban.

Stéphanie LETHUILLIER, Directrice, et son équipe enseignante

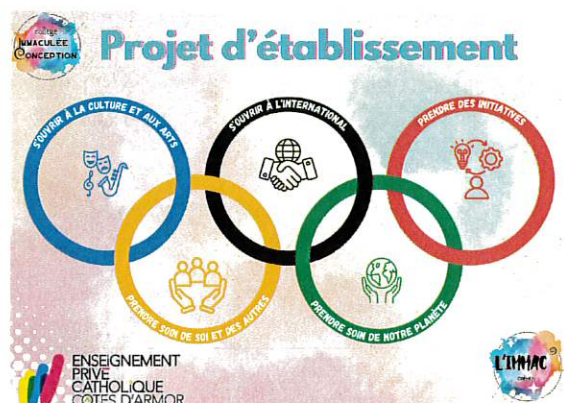
Collège Privé Immaculée Conception

Juste avant les vacances de la Toussaint, les élèves de 5ème option Classe à Projets Artistiques se sont adonnés à l'Art du Graffiti au côté de Strat-Oster, artiste Dinannais qui est venu exclusivement pour réaliser avec les élèves une fresque sur le mur extérieur du collège, rue Guy Homery. Ce projet jonché de symboles représente les fondations même de l'établissement et ses valeurs. Les élèves ont adoré ce moment de pratique en pleine-air avec les bombes aérosol comme outil et médium. En parallèle, lorsqu'ils n'étaient pas avec Stratoster, les élèves de 5ème ont prolongé le travail en extérieur avec Mme Legros, en classe à projets artistiques (CPA) pour expérimenter l'Art du pochoir.



Une séquence Street Art qui se prolongera par la suite.

Les inscriptions au collège ont commencé pour la rentrée 2025. Les dossiers sont à retirer au secrétariat et vous pouvez prendre rendez-vous avec M. Michel, chef d'établissement.



Devise de l'établissement

(Les 5 axes du projet d'établissement)

Monsieur MICHEL, Directeur

Dinan Agglomération

La campagne de désinsectisation des nids de frelons asiatiques est clôturée

Les épisodes pluvieux et venteux des derniers jours ont lourdement endommagé les nids de frelons asiatiques localisés dans les arbres. Les colonies vont rapidement décliner et leurs nids se morceler, se désagréger complètement.

Seuls quelques frelons sont parfois visibles à l'extérieur du nid. Les températures et les conditions météorologiques hivernales vont accélérer la fin de vie programmée de ces insectes. Le traitement de ces nids par insecticide n'est donc plus approprié (aucun effet sur l'expansion de l'espèce). Pour rappel, un nid de frelons asiatique n'est jamais recolonisé les années suivantes.

Seuls les nids présentant une **activité soutenue, situés sous abri ou à hauteur d'homme**, pourront bénéficier d'une prise en charge par Dinan Agglomération.

Ordures ménagères et mémo tri

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de la collecte, plus adaptée aux enjeux de transition écologique du territoire, vers plus de réduction, de tri, et de recyclage.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer à partir du 27 janvier 2025 ?

1. Les ordures ménagères

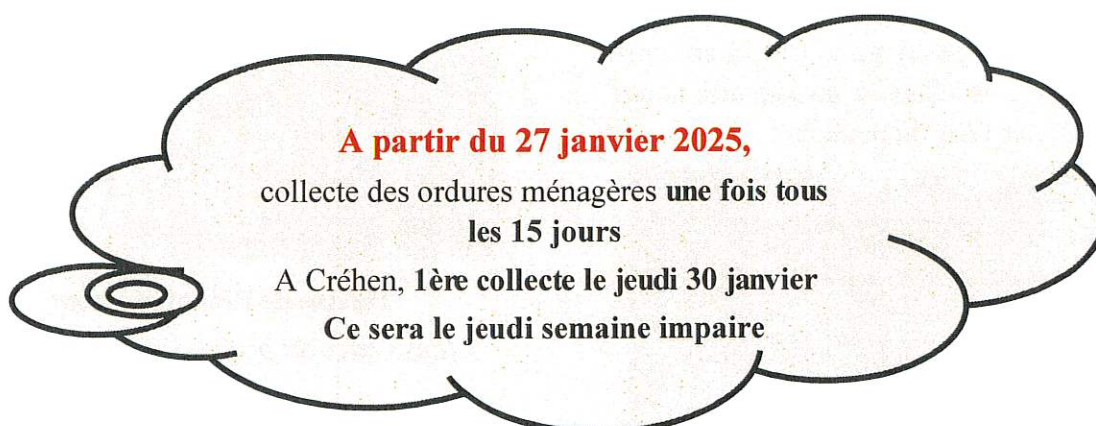
Tous les foyers seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel (sauf spécificités particulières). Leur distribution a été réalisée **entre le 25 novembre et le 14 décembre 2024** auprès des foyers qui n'en disposaient pas encore (*sauf contrainte technique pour la collecte*) sur les communes suivantes : Bourseul, Corseul, Créhen, La Landec, Landébia, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, Saint-Lormel, Saint-Maudez, Saint-Méloir-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan et Trébédan.

→ **La collecte des ordures ménagères sera assurée une fois tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire**

2. La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire.

Les emballages et les papiers seront placés dans le même contenant. Des colonnes supplémentaires ont renforcé le maillage existant sur les communes concernées par l'apport volontaire (emballages-papiers).



Mise à disposition des composteurs individuels

Dinan Agglomération met à disposition de ses habitants des composteurs individuels.

Pour répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) en vigueur depuis le début de l'année 2024, Dinan Agglomération met à disposition des habitants des composteurs individuels.

La remise du composteur individuel est conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 minutes) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l'habitant :

- 1- Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3- Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Les composteurs sont en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe, d'un volume unique de 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur www.dinan-agglomeration.fr.

Contact : Service collecte et réduction des déchets – 02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr

Créhen	Sessions			
mercredi 15 janvier 2025		14h30-15h	16h-16h30	
jeudi 16 janvier 2025			16h30-17h	18h-18h30
vendredi 17 janvier 2025		14h30-15h	16h-16h30	
samedi 18 janvier 2025	11h30-12h	14h30-15h		



Les inscriptions se font auprès de Dinan Agglomération et non auprès de la mairie.

Les sessions d'information auront lieu au Foyer (sous la mairie)

Recettes de Noël (à faire avec les enfants)

Les sablés de Noël (pour 10 personnes)

- 250 g de sucre en poudre
- 250 g de beurre mou
- 500 g de farine
- 3 œufs
- 1 zeste de citron ou d'orange

- 1) Battre le beurre pour qu'il devienne presque mousseux
- 2) Ajouter les œufs, le sucre et battre pendant 10 min
- 3) Ajouter la farine et le zeste et former une pâte à la main, faire une boule et mettre un peu au frigo si on a le temps
- 4) Préchauffer le four à 150° (therm 5). Sortir la pâte du frigo et la dérouler sur 1/2 cm d'épaisseur
- 5) Avec des formes d'emporte-pièce de motifs de Noël, découper des petits biscuits et les déposer sur une plaque garnie d'une feuille de papier sulfurisé ou sur une plaque beurrée à l'aide d'une feuille de papier essuie-tout.
- 6) Recouvrir chaque biscuit d'un peu de jaune d'œuf
- 7) La pâte donne environ 3 plaques de four
- 8) Faire cuire 10 min environ. Les biscuits finissent de sécher après les avoir sortis du four, donc ne pas s'étonner s'ils sont encore un peu mous à la fin de la cuisson.



Bûche de Noël au Nutella

Pour le biscuit :

- 3 œufs
- 100 g de sucre en poudre
- 0,5 c à café de vanille liquide
- 100 g de farine
- 0,5 c à café levure
- qq c à soupe de noisettes concassées

- 1) Dans un saladier, mélangez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux
- 2) Ajouter la farine, la levure chimique et la vanille. Mélangez bien.
- 3) Versez la préparation sur une feuille de cuisson en silicone et étalez-la à l'aide d'une spatule. Le biscuit doit faire 5mm d'épaisseur et doit être le plus rectangulaire possible.
- 4) Enfourez pendant 15 min, therm 6. Sortez du four et laissez refroidir

Pour la mousse :

- 3 c à soupe de nutella
- 25 g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 5 cl de crème fraîche épaisse

- 1) Séparez les blancs des jaunes d'œufs. Puis battez les jaunes avec le sucre. Ajoutez ensuite le nutella. Et la crème fraîche fouettée.
- 2) Montez les blancs en neige et incorporez-les à la préparation. Réservez au frais.
- 3) Découpez dans le biscuit 3 rectangles de taille égale. Nappez un rectangle de mousse au nutella, saupoudrez de noisettes concassées puis recouvrez d'un biscuit...Poursuivez l'opération. Terminez par un rectangle de biscuit, nappez de nutella préalablement détendu au bain-marie.
- 4) Décorez le dessus de la bûche et dégustez.



Agenda



Janvier 2025

Samedi 4 janvier à 18h	Vœux du Maire à la Salle Polyvalente à 18h
Samedi 18 et Dimanche 19 janvier	Foire aux livres à la Salle Polyvalente
Samedi 25 janvier	Repas Texan à emporter à la Salle Polyvalente par l'Amicale des Employés Communaux

Février



Vendredi 7 février	Roller-Disco au complexe sportif Louis Hamon
Samedi 8 février	Concours de belote par Jazz In Breizh à la Salle Polyvalente
Samedi 15 février	Zumba party par 2AO Dance à la Salle Polyvalente
Vendredi 21 et Samedi 22 février	Tournoi de foot des jeunes en salle au complexe sportif

Mars



Samedi 1er mars	Repas dansant par L'OGEC à la salle polyvalente
Dimanche 9 mars	Les Puces Couturières de St-Lormel à la salle polyvalente
Dimanche 9 mars	Roller family au complexe sportif Louis Hamon
Samedi 15 mars	Repas par la chasse « la Touche à la Vache »



Le prochain bulletin communal paraîtra début avril 2025.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 15 mars 2025

accueil.mairie@crehen.fr

Festivités



Le défilé des tracteurs, spectacle inédit et organisé par les jeunes agriculteurs, a attiré des centaines de curieux

Bonne Année



Retraite aux flambeaux

Malgré un mauvais temps une ambiance au rendez-vous et un final au menhir

